

Actualité en France

N° 21 – Juillet 2010

Les festivals, une spécialité française



Cannes, son tapis rouge, ses stars de cinéma habillées par les grands couturiers... Avignon, sa cour des Papes... Saint-Malo et ses écrivains « étonnants voyageurs »... Marciac, Juan-les-Pins et leurs jazzmen américains... Bien des villes françaises sont aujourd'hui connues pour et par leur festival.

A Cannes, voilà 63 ans que le rendez-vous est pris : les réalisateurs du monde entier ne rêvent que d'être là, durant ces dix jours du mois de mai où les paillettes et le strass le disputent aux images

et aux musiques des films. Rempoter la Palme d'or ? Un vœu pieu pour la plupart, mais qu'importe ! Il s'agit avant tout d'être vu et de profiter du formidable tremplin de notoriété que représente le festival.

Autre rendez-vous annuel, celui du festival d'Avignon en juillet. Cet événement constitue, depuis 65 ans, le moment-clé incontesté de l'activité théâtrale francophone internationale. Or ici, le public triomphe peut-être tout autant que les grands dramaturges. Une population importante et très diverse se presse en effet dans la ville, remplissant les salles, mais également les cours d'école et les espaces scéniques improvisés dans les ruelles ou au fond des cafés.

Le Festival d'Avignon en chiffres :

Près de 500 journalistes français et étrangers sont accrédités par le service de presse du Festival. Le Festival officiel accueille 35 à 40 spectacles dans une vingtaine de lieux, le plus souvent patrimoniaux et en plein air, très variés par leur architecture et leur nombre de places (de 50 à 2000 places) ; 100 000 à 150 000 billets sont vendus chaque année. 3000 professionnels du spectacle vivant se produisent dans le cadre du Festival *Off*. Le site Internet enregistre plus de 800 000 visites (<http://www.festival-avignon.com/fr/>).

Nation de culture très ancienne, la France a su inventer avec les festivals, l'art de faire connaître sa culture au monde, mais également celui de la démocratiser et de la diffuser en l'amenant littéralement vers tous ses publics. Cette spécificité française permet de faire co-exister des événements de dimension internationale comme Cannes ou Avignon, avec des manifestations de notoriété plus locale, où la culture contemporaine le dispute au folklore avant de céder le pas au tourisme.



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPEENNES

Depuis les premières *Chorégies d'Orange* (1869), rencontres de musique classique qui ont, historiquement, initié le phénomène des festivals, le genre et les contenus des manifestations ont considérablement évolué, au point d'aboutir aujourd'hui à une offre de festivals tellement abondante et variée qu'il est devenu impossible de les dénombrer ! Ainsi on ne célèbre pas seulement le cinéma, mais plus précisément le film policier (Cognac), le film américain (Dauville), africain (Amiens) ou le film *de poche* réalisé avec des caméras miniatures ou des téléphones portables (Pocket Films, Paris).

Sur le plan musical, tous les styles sont représentés : de la musique classique au jazz, de la chanson (*Francofolies* de La Rochelle) à l'opéra (Aix-en-Provence). La danse se fête à Montpellier, la photographie s'accroche aux cimaises d'Arles tandis qu'une balade littéraire peut mener du festival *Paris en toutes lettres* aux *Quais du polar* de Lyon. Ces dernières années, des préoccupations citoyennes ont même émergé : ainsi, entre autres, du festival *de l'Oh !* (l'eau) du département de la Seine-et-Marne et de celui du film écologique de la ville de Bourges.

Reposant, pour leur grande majorité, sur l'élan de groupes de personnes désireuses de partager des passions sincères, les festivals défient les difficultés économiques. Quand quelques jours de festivité permettent de faire souffler un vent de convivialité juvénile et de faire naître et parfois renaître des coins de France qui seraient oubliés... Assurément, une exception culturelle.

Kidi Bebey